



PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA ONZIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Mardi 21 mai 1974, à 14 h.40

PRESIDENT : Dr M. A. CHOWDHRY (Pakistan)

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Sixième rapport de la Commission B	2
2. Clôture des travaux	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent parvenir au Rédacteur en chef, service d'Édition-Rédaction, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse, avant le 15 juillet 1974.

1. SIXIEME RAPPORT DE LA COMMISSION B (document A27/B/8)

A la demande du PRESIDENT, le Dr BADDOO (Ghana), Rapporteur, donne lecture du projet de sixième rapport de la Commission (document A27/B/8).

Le Dr SACKS, Secrétaire, indique que le début du deuxième alinéa du préambule du texte français de projet de résolution sur la sécheresse doit se lire comme suit : "Constatant avec une profonde émotion que la situation sanitaire dans les pays africains ...". Il précise que seul le texte français est modifié.

Il a appris que certains membres de la Commission se demandaient quelle était la raison de la ponctuation employée à l'alinéa b) du paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution sur la coordination; si on a employé des tirets, c'est pour séparer l'AIEA de la BIRD, la FAO et l'OIT, car l'AIEA n'est pas une institution spécialisée des Nations Unies.

Décision : Le sixième rapport de la Commission B est adopté.

2. CLOTURE DES TRAVAUX

Après les félicitations d'usage, dans le cadre desquelles il est rendu hommage au Dr J. de Coninck qui se retire après avoir fait partie de la délégation belge à dix-neuf Assemblées de la Santé pendant les vingt-deux dernières années, le PRESIDENT déclare clos les travaux de la Commission B.

La séance est levée à 15 h.10.

* * *